



VILLE DE
MARSEILLE

"MARSEILLE VILLE UNIVERSITAIRE"

2023
2026

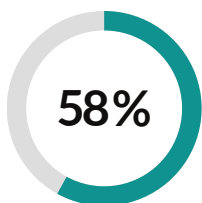
Les chiffres clés Marseille

Avec près de **59 000 étudiant·es**, Marseille est la première ville étudiante et universitaire de la Métropole qui compte **101 653 étudiant·es** répartis autour de deux pôles majeurs : Aix et Marseille.

Marseille dispose d'une offre de formation supérieure complète et diversifiée. Les formations universitaires sont prépondérantes, **mais la ville accueille également des écoles d'ingénieurs, des grandes écoles et établissements de spécialité, ainsi qu'un nombre important de formations courtes (BTS, DUT...)**

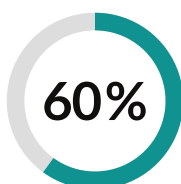
En matière de recherche, Marseille dispose d'expertises reconnues dans des domaines scientifiques variés (mathématiques, physique, mécanique, astronomie, chimie, sciences de la vie et de la santé notamment). **Elle dispose d'une spécialisation dans les sciences exactes avec deux grandes forces : les sciences et technologies et les sciences de la vie et de la santé.**

Marseille concentre également les sièges régionaux de grands établissements de recherche, ce qui fait d'elle **le deuxième pôle de recherche publique** français après Paris avec **3500 chercheurs marseillais répartis dans plus de 200 structures de recherche.**



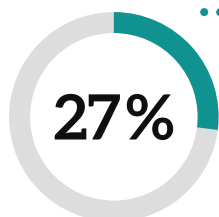
58 % de l'effectif étudiant métropolitain est à Marseille.

« Marseille est un pôle universitaire de niveau mondial et une terre d'excellence et d'innovation dans de nombreux champs disciplinaires »



60% des étudiant·es inscrit·es à Aix Marseille Université

Aix-Marseille Université est la première université francophone au monde. Elle compte plus de 80 000 étudiants dont plus de 10 000 internationaux, sur 9 villes dont Marseille et Aix-en-Provence. Elle couvre tous les champs disciplinaires, avec plus de **1 000 diplômes différents**. Le classement de Shanghai 2022 positionne AMU à la **129ème place** dans la catégorie des universités les plus performantes. Elle est à la **6ème place** des universités françaises.



Environ 27% des étudiant·es marseillais·es sont boursier·es

dont 27% aux échelons 6 à 7 (étudiant·es les moins favorisé·es) contre 19% au niveau national.

SOMMAIRE

01	EDITO Aurélie Biancarelli-Lopes	4
02	Préambule.....	6
03	Lutter contre la précarité étudiante.....	7
04	Favoriser l'inclusion des étudiant·e·s dans la ville.....	11
05	Créer les conditions d'attractivité globale du territoire en matière d'Enseignement supérieur et de recherche.....	18
06	Renforcer l'internationalisation du secteur universitaire.....	24

ÉDITO

AURÉLIE BIANCARELLI

Il y a 3 ans, nous avons fait le choix de nous engager en faveur de l'Enseignement supérieur, de la recherche et pour l'amélioration des conditions de vie des étudiant.e.s marseillais.es. **À l'image de Marseille, la vie étudiante est marquée par les fractures et les inégalités.** La crise sanitaire a été le révélateur d'un phénomène profond et structurel, la précarité étudiante. Nos étudiant.e.s sont confronté.e.s, au moment où ils et elles font leurs premiers pas dans la vie d'adulte, aux difficultés d'accès au logement, à la santé, à l'alimentation...

Il n'est plus acceptable que des étudiants n'aient pas de quoi se nourrir, étudier, se soigner ou un toit sous lequel dormir. **Nous avons donc fait le choix de politiques volontaristes et ambitieuses pour aller au-delà des compétences de notre collectivité et répondre aux besoins de nos étudiants.**

Ce travail, nous l'avons mené en partenariat avec l'ensemble des acteurs académiques, institutionnels et associatifs soucieux d'améliorer les conditions de vie et d'accueil des étudiant.e.s à Marseille. **À travers cette délégation qui m'a été confiée, j'ai choisi d'orienter l'action de la Ville de Marseille pour répondre à ces enjeux structurants pour notre territoire.**

"Permettre à nos jeunes générations d'être les acteurs des transformations indispensables à la construction d'un monde socialement juste, écologique et démocratique, voilà l'objectif que Benoît Payan et moi-même avons fixé pour Marseille."

Aurélie Biancarelli-Lopes

Les missions de l'ESR ne se résument pas à la délivrance d'un diplôme. La recherche, l'éducation et la culture doivent être les priorités absolues de notre société. On ne pourra répondre efficacement et intelligemment aux grands défis écologiques, sociaux et démocratiques de notre époque qu'en faisant le pari de l'intelligence collective et de la création de savoirs. Nos sociétés ont besoin de sciences et de pensée critique. **Toutes les sciences ont en commun, un certain exercice de la raison, c'est-à-dire de la mémoire, de l'imagination, de l'esprit critique, de l'aptitude à la mise en forme.** Elles ont en commun, sous diverses formes, le besoin de communiquer. Ensemble, elles constituent un système coordonné de connaissances, et c'est ce système, en évolution constante, qu'on peut appeler la science. **Ainsi, la science, prise dans sa globalité symbolique comme un acteur essentiel du progrès nos sociétés, est un bien commun de l'Humanité.**

Nous pouvons classiquement considérer que l'essor récent et sans précédent des connaissances ouvre des nouvelles possibilités d'émancipation humaine à la condition que l'humanité en obtienne et en garde la maîtrise, autrement dit qu'elle se préserve de la tentation de déléguer la compréhension à ceux qui savent tout, sans céder à l'appel de la marchandisation de la connaissance.

Parmi les missions des organismes d'enseignement supérieur et de recherche, outre la création de savoirs nouveaux, il y a leurs diffusions. Si nous bénéficions des avancées que représentent ces nouvelles connaissances et techniques, les bases scientifiques qui les sous-tendent échappent à la compréhension commune et font le plus souvent l'objet d'un traitement médiatique que l'on peut qualifier de sensationnaliste, écartant la démarche intellectuelle de création des savoirs et techniques. **Ainsi, les citoyen.nes peuvent se sentir entraînés dans une aventure les dépassant et dépossédés de la maîtrise de leurs destins. C'est pourquoi nous avons besoin de science, mais aussi et c'est indissociable de culture scientifiques.**

L'esprit critique, plus petit dénominateur commun des disciplines scientifiques, est aussi indispensable à la recherche qu'il l'est au débat public. **La démocratisation de l'accès à l'Enseignement supérieur des jeunes issu.e.s des milieux populaires et leur réussite devient dès lors un enjeu central, c'est une condition essentielle de leur émancipation individuelle et collective.**

Ce rapport vise à présenter, dans un document unique, les grandes orientations politiques de la Ville de Marseille. Nous présentons tout à la fois l'état des réflexions, l'avancée des travaux, mais aussi les grands chantiers qui restent à ouvrir. Elles se déclinent autour d'axes forts :

1- Lutter contre la précarité étudiante en permettant l'accès au logement, aux soins et à la santé. À l'heure où 20 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté, la 1^{re} urgence de la Ville de Marseille est de lutter contre la précarité étudiante.

2- Favoriser l'inclusion des étudiant.e.s dans la ville en luttant activement contre les discriminations sur les parcours des étudiant.e.s, notamment celles et ceux issus des milieux défavorisés. Dans une ville marquée par des inégalités, s'engager pour l'accès de toutes et tous à l'Enseignement supérieur est un enjeu social et démocratique.

3- Créer les conditions d'attractivité globale du territoire en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Marseille, ville portuaire, partage une histoire riche et millénaire avec les sciences et les techniques. Cette richesse toujours vivante est un point d'appui aux développements futurs de notre territoire.

4- Renforcer les perspectives stratégiques en matière d'internationalisation du secteur étudiant et scientifique. La pratique scientifique et technique n'est jamais isolée. Elle s'inscrit dans une démarche intellectuelle internationale. Ainsi, Marseille, porte d'entrée sur la Méditerranée et le monde, est une ville d'accueil, de partage et d'échange. À travers notre engagement, nous faisons vivre et nous renforçons cette tradition marseillaise et scientifique.

Ce n'est qu'en portant simultanément ces quatre exigences, que nous ferons de Marseille une ville universitaire et de l'enseignement supérieur et de la recherche un espace d'émancipation et de construction d'un futur désirable. Permettre à nos jeunes générations d'être les acteurs des transformations indispensables à la construction d'un monde socialement juste, écologique et démocratique, voilà l'objectif que Benoît Payan et moi-même avons fixé pour Marseille.

PRÉAMBULE

Parce qu'il détermine la qualité de la formation d'une partie de la population et parce qu'il participe à l'effort de recherche, l'enseignement supérieur a une influence sur l'ensemble de la société. Favorisant l'amélioration du niveau général de formation de l'ensemble des citoyen·ne·s et permettant une transmission critique des savoirs, il constitue un espace de réflexion privilégié sur le devenir de nos sociétés. Face à la complexité du monde, parier sur l'intelligence et le développement des connaissances scientifiques, c'est préparer l'avenir des générations futures. C'est un enjeu collectif de la plus haute importance.

Au-delà de sa contribution à la transmission des connaissances, l'enseignement supérieur a une responsabilité qui dépasse la simple délivrance d'un diplôme : il contribue à tisser des liens solides et variés avec les milieux économiques, politiques, sociaux et participe au développement du territoire. Les enjeux en matière de rayonnement universitaire sont multiples et invitent à articuler finement logiques des collectivités territoriales et logiques universitaires dans l'intérêt général. Par exemple, la simple concentration d'étudiant·e·s modifie profondément la démographie locale, les rythmes de la ville, l'usage des transports urbains, le marché du logement locatif, l'attractivité territoriale...

Si une bonne intégration des établissements d'enseignement supérieur constitue un atout majeur pour la vitalité des territoires, elle favorise aussi la réussite des étudiant·e·s. Une approche territoriale de l'enseignement supérieur permet de travailler à une meilleure qualité de vie des étudiant·e·s et améliore leurs conditions d'études.

Alors que de plus en plus de jeunes font le choix de la poursuite d'études dans le supérieur, ils sont nombreux et nombreuses à se heurter à de multiples obstacles qui empêchent leur réussite. Plus de 20% des étudiant·es vivent sous le seuil de pauvreté, 40 % sont obligés de travailler en parallèle de leurs études, jusqu'à 73% si l'on prend en compte les jobs d'été. En L1, la moitié des étudiant·e·s décroche de sa formation ; parmi elles et eux, 70% ont dû assumer un job à côté.

La crise sanitaire a mis en lumière l'étendue de la précarité étudiante. L'augmentation régulière du nombre d'étudiant·e·s concerné·es ces dernières années et les signaux d'alerte liés à la crise imposent désormais un effort renouvelé pour améliorer la qualité de vie étudiante. Cette prise de conscience conduit nécessairement à l'inclusion des problématiques de la vie étudiante dans les politiques publiques.

Le sujet de la vie étudiante est un défi majeur pour les collectivités en raison de la diversité des réalités du monde étudiant : diversité des cursus, des lieux d'études, de la taille des établissements et de situations sociales très différentes des étudiant·es. Le caractère transversal de la vie étudiante impose, par la même occasion, le croisement de politiques publiques diverses : santé, logement, emploi, aménagement du territoire, innovation, culture...

1/LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

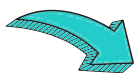
Si l'apprentissage passe par l'échange, la stimulation collective, l'entraide, il est surtout favorisé par de bonnes conditions de vie et d'études : avoir des revenus suffisants, un logement décent, des formations et un environnement de travail de qualité, un accès à la culture, au sport et à la vie associative. Or, la précarité est aujourd'hui un véritable frein à la formation des jeunes dans notre ville.

La Ville de Marseille peut contribuer à améliorer l'environnement qui permet à l'étudiant de s'émanciper, favoriser son intégration dans la ville et sa qualité de vie. C'est en posant ces exigences que la Ville de Marseille a fait le choix d'un engagement social en faveur de ses étudiant·e·s. **Faire de Marseille une ville exemplaire**, c'est aussi œuvrer à mettre fin aux discriminations sur les parcours et les orientations des étudiant·e·s en provenance des milieux défavorisés.

Ces orientations politiques s'appuient déjà **sur des partenariats institutionnels et associatifs forts**, qui permettent une concertation et une collaboration permanente, donnant lieu à la mise en place d'actions cohérentes et coordonnées en matière de lutte contre la précarité étudiante.

En raison de son rôle clef et de son engagement dans l'amélioration des conditions de vie et d'accueil des étudiant·e·s, la Ville de Marseille apporte son soutien financier au Crous d'Aix-Marseille-Avignon au travers d'une Convention cadre visant le renforcement des dispositifs d'accueil des étudiant·e·s, de soutien psychologique et d'hébergement d'urgence ainsi que l'amélioration des conditions de vie des étudiant·e·s en favorisant la fréquentation des Restaurants Universitaires.

Après la mise en œuvre de mesures d'urgence durant la crise sanitaire, une concertation a été lancée en janvier 2021 avec les acteurs territoriaux de l'ESR lors d'un atelier sur la lutte contre la précarité étudiante co-piloté par la Ville de Marseille et le Rectorat. Cet atelier a révélé les initiatives existantes et donné lieu à des mesures concrètes sur différents plans :



L'accès à l'information, à l'alimentation, au logement et aux soins et la lutte contre la fracture numérique.

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT

En raison de leurs faibles ressources, de la crise des logements à caractère social et de la hausse des prix de l'immobilier, les étudiant-e-s ont de plus en plus de difficultés à se loger dans des conditions qui leur permettent de mener à bien leurs études. L'offre de logements en résidences étudiantes publiques, qui s'élève à 5 200 lits dans le parc du Crous à Marseille, est structurellement insuffisante. **Seuls 9% des étudiant-e-s réussissent à avoir une place en résidence universitaire, alors même que la moyenne nationale se situe à 13%.** Le reste des étudiant-e-s se loge dans des logements privés ou reste au domicile familial. Le logement constitue aussi le principal poste de dépense pour les étudiant-e-s, qui y consacrent **environ 60% de leur budget, souvent au détriment de l'alimentation ou de la santé.**

Ces difficultés ne sont pas insignifiantes et doivent être résolues. Chaque étudiant doit pouvoir se loger dans de bonnes conditions, sans que cela ne porte préjudice à ses études. **C'est un enjeu collectif parce qu'il s'agit du niveau de qualification des jeunes en générale et de l'attractivité de l'Enseignement supérieur dans notre ville.**

Pour répondre à cette urgence, dès 2021, le partenariat entre la Ville de Marseille et le Crous d'Aix-Marseille Avignon a été réorienté autour de :



La création de logements d'urgence avec mise à disposition gratuite de logements, pour une durée limitée, ainsi qu'un accompagnement social individuel permettant de trouver des solutions pérennes de logement et de mobiliser les aides financières adaptées à chaque situation.



L'accueil des étudiant-e-s en cités et résidences universitaires par un **soutien aux dispositifs d'accueil mis en œuvre par le Crous**, tels que le recrutement d'étudiant-e-s référents et la mise à disposition de kits d'accueil pour les primo-arrivants en résidences et cités universitaires

C'est pourquoi, dans la continuité des mesures engagées en 2021, et afin d'améliorer durablement les conditions de vie des étudiant-e-s, **la Municipalité s'est engagée à améliorer l'accès au logement des étudiant-e-s, notamment à travers l'accompagnement du Crous d'Aix-Marseille-Avignon dans sa démarche d'extension et de modernisation du patrimoine.**

A ce titre, elle participe au **financement de la rénovation de la Cité universitaire Galinat (5e) et s'engage dans le cadre du CPER 2021-2027 à co-financer la réalisation de deux nouvelles résidences universitaires**, afin de créer 600 places supplémentaires à Marseille.

Le besoin en logements étudiants à caractère social à Marseille est estimé a minima à 800 places. Le projet de 300 places à la Cité Internationale d'Excellence sur le Campus Saint Charles, comblera en partie ce déficit, en complément des projets du site des Douanes (200 places ouvertes depuis la rentrée 2022-2023) et celui de Château-Gombert (300 places).

Afin de contribuer à l'élaboration de solutions adaptées aux différentes problématiques diagnostiquées sur le territoire en matière de logement étudiant, **la Ville de Marseille a intégré la gouvernance de l'Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE) au dernier trimestre 2022.**

La Ville de Marseille reste, par ailleurs, particulièrement attentive aux initiatives visant à améliorer les conditions d'accès au logement et au développement de **dispositifs innovants**, susceptibles de répondre aux besoins des étudiant·e·s. **Quelques pistes peuvent être avancées :**

- 1 Travailler à l'**identification précise des besoins** en terme de logement étudiant à caractère social, notamment en centre-ville.
- 2 **Réguler l'offre privée du logement étudiant** via des outils de régulation comme le PLUI, les modlités de fincamenement, une meilleure définition du logement étudiant, la mise en place d'une charte du logement étudiant...
- 3 Être innovant dans la production de logement étudiant en **expérimentant des concepts mixtes/ hybrides** qui permettent de répondre à plusieurs publics / plusieurs fonctions comme les foyers de jeunes travailleurs ou le logement intergénérationnel.
- 4 Faciliter **la mobilisation et la maîtrise du foncier par la collectivité** pour faciliter les opérations des bailleurs sociaux ou du CROUS

FAVORISER L'ACCÈS A LA SANTÉ

Les étudiant·e·s qui fréquentent les services de santé universitaires sont très minoritaires et ne représentent qu'un tiers des étudiant·e·s en université. **L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) estime que 30% des étudiant·e·s renoncent, pour des raisons financières, à des soins ou des examens médicaux notamment les soins dentaires, les consultations de médecins spécialistes et les soins optiques.**

Sur le plan de la santé des étudiant·e·s, une réflexion a été engagée avec l'Association des Villes Universitaires de France, Aix-Marseille Université, le Rectorat de la Région Académique Provence Alpes Côte d'Azur et le Crous d'Aix-Marseille-Avignon, en vue d'optimiser la coordination des initiatives des partenaires institutionnels et associatifs en matière de prévention et d'accès aux soins, voire de les renforcer.

Concernant l'alimentation, les données de l'OVE révèlent que **48 % des étudiant·e·s sautent des repas pendant une semaine de cours.** Ces déséquilibres alimentaires ont des conséquences sur la santé des étudiant·e·s et risquent d'ancrer chez eux des comportements alimentaires à risque.

Parce que l'accès à une alimentation saine et variée contribue à un bon équilibre physiologique et permet d'optimiser les chances de réussite dans les études, la Ville contribue à favoriser la fréquentation des Restaurants Universitaires et l'offre de restauration du Crous. **La Ville de Marseille offre les déjeuners aux étudiant·e·s durant une semaine, dans les Restaurants Universitaires marseillais à l'occasion de la rentrée.** Tout au long de l'année universitaire, la Ville de Marseille, en accord avec le Crous, se réserve la possibilité d'offrir des repas dans les Restaurants Universitaires, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année et des périodes d'examens.

Selon l'OVE, **20 % des étudiant·e·s ont connu une situation de détresse psychologique, et 8 % ont pensé à se suicider** au cours des 12 derniers mois de l'enquête. Les difficultés de santé mentale sont en effet très prégnantes dans cette classe d'âge et déterminantes pour la santé et la construction psychologique sur le long terme.

A travers son partenariat avec le CROUS, **la Ville de Marseille œuvre au renforcement des dispositifs de soutien psychologique initiés durant la crise sanitaire**, afin de prendre en charge les étudiant·e·s en situation de mal-être et de prévenir l'évolution vers des situations plus graves. (358 consultations psychologiques financées sur Marseille en 2021).

30%

**des étudiant·e·s renoncent,
pour des raisons financières, à
des soins ou des examens
médicaux**

25%

**des étudiant·e·s ont connu
une situation de détresse
psychologique**

2/FAVORISER L'INCLUSION DES ÉTUDIANT·E·S DANS LA CITÉ

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

Afin de garantir un égal accès aux droits, la Ville de Marseille tient également à **améliorer l'information et l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur.**

Pour favoriser l'accès à l'information, la **Ville de Marseille a soutenu la création de la web application « Le Dégaine »**, portée par l'association Sortie d'Amphi, en collaboration avec le Crous d'Aix-Marseille-Avignon, le Rectorat de la Région Académique Provence Alpes Côte d'Azur et Aix-Marseille Université.

La **Maison de l'étudiant**, initiée par la **Ville de Marseille**, leur permet de disposer d'un lieu fédérateur de la vie étudiante, dans des locaux municipaux sur la Canebière. Centre de ressources pour toutes les préoccupations des étudiant·e·s, la MDE, est animée par Infos Jeunes PACA et l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), peut orienter vers le bon interlocuteur, aider et valoriser les projets étudiant·e·s, mettre à disposition des associations et des étudiant·e·s des salles de réunion ou d'exposition, avec accès libre et gratuit à Internet. Des événements y sont organisés toute l'année : **forum jobs étudiant·e·s, ateliers et permanences animés par des partenaires, expositions, soirées thématiques ...**

La Municipalité apporte son soutien au **programme d'action de l'association Sortie d'Amphi**, espace mobile multi-services qui apporte informations et services aux étudiant·e·s au sein même de leurs campus. Tout au long de l'année universitaire, des tournées hebdomadaires sont programmées afin de couvrir l'ensemble des sites avec un bus itinérant, proposant des services adaptés. Le bus Sortie d'Amphi est un espace référent pour la communauté étudiante marseillaise. **Dans le cadre de cette semaine de rentrée, la Ville de Marseille, accueille chaque année la «Nuit des étudiant·e·s du monde » à l'Espace Bargemon.**



Par ailleurs, afin d'assurer aux jeunes un égal accès aux droits, la **Ville de Marseille met à disposition une rubrique sur la vie étudiante sur son site internet pour accompagner les étudiant·e·s dans leur installation et leur découverte de Marseille.** Il relaie les actualités de la Ville de Marseille et des partenaires, présente l'offre de formation supérieure, l'offre de logements et de restauration universitaire, les adresses utiles pour bien vivre ses études et fait découvrir la diversité de Marseille et celle de son tissu économique, culturel et sportif.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES

Les inégalités dans l'enseignement supérieur, loin de s'atténuer, se sont accrues ces dernières années.

Dans son rapport de 2023 "Universités et territoires" la Cour des comptes a montré la forte influence des origines sociales sur le choix d'établissement et de cursus après le baccalauréat. Les étudiant-es d'origine sociale très favorisée sont largement surreprésentés dans les formations sélectives (35% contre 9% pour les jeunes d'origine sociale défavorisée). À l'inverse, les étudiant-es d'origine sociale défavorisée préparent nettement plus souvent un brevet de technicien supérieur (BTS) dans les lycées (32 % contre 11 % pour les étudiant-es très privilégiés). Selon les données 2019-2020 du Ministère de l'Éducation nationale, les enfants d'ouvriers représentent 12 % de l'ensemble des étudiant-es, alors que les ouvriers représentent 21 % de la population active. À l'inverse, les enfants de cadres supérieurs représentent 34 % des étudiant-es, alors que leurs parents forment seulement 18 % des actifs.

Ces inégalités constituent un frein à la démocratisation de l'enseignement supérieur. Réduire les inégalités dans l'enseignement supérieur est donc un enjeu d'importance tant celles-ci sont lourdes de conséquences. **La Ville de Marseille est convaincue que pour démocratiser l'accès à l'Enseignement supérieur, il faut améliorer l'accès et la réussite des jeunes issus de milieux populaires qui ne se tournent pas forcément vers l'enseignement supérieur.** Il est donc indispensable de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire, à travers des dispositifs d'égalité des chances tels que les "Cordées de la réussite".

Posant cet objectif, la Ville de Marseille soutient en particulier le dispositif "Tandem" porté par l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), association d'éducation populaire et acteur majeur de l'accompagnement à l'orientation active et vers les études supérieures des collégiens et lycéens en éducation prioritaire.

"Tandem" est un projet d'accompagnement individualisé à la scolarité labellisé "Cordée de la Réussite". Des étudiant-es bénévoles s'engagent dans une action de mentorat auprès de collégiens ou de lycéens issus des quartiers dits "politique de la ville" ou de zone d'éducation prioritaire. L'accent est mis sur les classes de 3^e et de seconde, avec des accompagnements qui peuvent démarrer dès la 4^e. Tandem est l'un des rares dispositifs d'égalité des chances de cette envergure à individualiser l'accompagnement éducatif mené auprès des élèves et à le faire majoritairement à domicile. Pour les élèves, l'objectif de cette opération vise à positiver le sens de l'école et de la réussite scolaire, à développer l'ambition scolaire et professionnelle, et à permettre à certains de se projeter dans la poursuite d'études supérieures. **Le tutorat doit les aider à prendre conscience de leurs capacités et à mieux s'approprier leur parcours de formation.**



Ces dernières années ont été marquées par une importante libération de la parole des femmes. Sur les réseaux sociaux, dans l'espace public, sur leurs lieux d'études, des milliers de femmes ont dénoncé les violences sexistes et sexuelles, **démontrant encore davantage l'urgence de les faire disparaître, et plus largement de mener une lutte implacable contre les dynamiques qui les engendrent.**

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, la libération de la parole des étudiantes se poursuit. **Que ce soit dans un cours, dans un couloir ou dans une soirée étudiante, les violences sexistes à l'université maintiennent les femmes dans une position où elles ne sont pas reconnues comme des étudiantes au même titre que leurs camarades masculins.** Cela impacte la perception de leur place dans la société en tant que femmes. Certaines situations de la vie étudiante : **encadrement de thèse, cohabitation en résidences étudiantes, événements festifs tels que les soirées ou les week-ends d'intégrations peuvent, dans un monde sexiste, être des terrains favorables aux actes de violences sexistes et sexuelles.**

Selon l'enquête réalisée par l'Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur en 2023 :

- **Près d'un·e étudiant·e sur 10** déclare avoir été victime de violence sexuelle depuis son arrivée dans l'enseignement supérieur.
- **1 victime de viol sur 4** en a été victime plusieurs fois.
- La moitié des viols rapportés ont eu lieu lors de la première année d'études des répondant·es, dont **16% durant les événements d'intégration.**
- 1 étudiant·e sur 20 déclare avoir déjà été victime de harcèlement sexuel, et 1 étudiant·e sur 10 en avoir déjà été témoin.
- **50% des répondant·e.s considèrent que le contexte général ainsi que les traditions de leurs établissements ne sont pas égalitaires par rapport au genre.**

Face à ce constat, depuis mai 2022, Aix Marseille Université s'est dotée d'une cellule d'écoute chargée de prévenir et de lutter contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et le harcèlement. Elle a pour rôle de recueillir la parole des victimes et propose d'accompagner les victimes dans leur processus de réparation en toute bienveillance et confidentialité. **C'est une cellule interne indépendante, professionnalisée, composée de deux juristes et une psychologue accessible à tou.te.s les étudiant.es de l'université comme aux membres du personnel.**

Depuis sa création, cette cellule d'écoute a étudié **208 situations. Dans la majorité des dossiers, les victimes présumées** sont des femmes, étudiantes, doctorantes ou agentes de l'université.

Face à ce constat, les actions de prévention restent insuffisantes. Il est impératif que l'ensemble des acteurs de l'Enseignement supérieur et la recherche agissent ensemble afin de faire face aux violences sexistes et sexuelles et faire progresser l'égalité femme homme. **Soucieuse de déployer des politiques publiques ambitieuses en matière de violences sexistes et sexuelles, la Ville de Marseille a choisi de soutenir l'action des principaux acteurs du territoire en matière de lutte contre les Violences sexistes et sexuelles dans les établissements du supérieur.**

La libération de la parole des étudiantes s'accompagne aujourd'hui de revendications communes : protocole pour sanctionner le harcèlement et les violences à l'université, éducation non-sexiste, fin de l'orientation genrée, mise en place d'enseignements sur le genre dans tous les cursus universitaires...

Au sein des universités, de nouvelles initiatives voient le jour : conférences féministes, ateliers de réflexion, mise en relation des femmes avant les soirées étudiantes pour rentrer ensemble et se sentir plus à l'aise la nuit, développement de référent.e.s lors des soirées pour en assurer le bon déroulement...**Ces initiatives, qui se développent sur les campus et au cœur de notre ville, montrent l'aspiration grandissante de voir se construire un enseignement supérieur égalitaire, débarrassé des violences de genre.**

Pour soutenir ces initiatives, la Ville de Marseille lance en 2023 un premier appel à projet visant à soutenir l'action des associations étudiantes en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. **Les projets retenus devront agir sur les axes, les champs d'action suivants :**

1. Les violences sexistes et sexuelles lors des événements étudiant, notamment lors des temps festifs ;
2. La lutte contre les inégalités et les stéréotypes dans l'éducation et la formation dans l'enseignement supérieur ;
3. Démocratiser l'accès aux sciences pour les étudiantes ;
4. Valoriser l'engagement des étudiant.es et les initiatives locales ;
5. Lutter contre les stéréotypes de genre.

Enfin, pour agir efficacement contre les violences faites aux femmes, **la Ville de Marseille permet d'assurer la mise à l'abri et l'accompagnement de jeunes femmes étudiantes victimes de violence ou d'accidents de la vie au travers du financement d'un dispositif d'hébergement d'urgence en partenariat avec le CROUS d'Aix-Marseille Avignon.**



VALORISER LA CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

Si la question des ressources financières est centrale, nous savons aussi que les étudiant.es sont en quête de sens et posent directement la question de l'utilité de leur travail et de leur rôle dans la société face aux enjeux sociaux et sociétaux comme le climat, le sexisme, le racisme ou les migrations. **L'université devient alors un vrai incubateur de transformations sociales : les débats qui bousculent notre société s'y développent de manière accélérée.**

Les étudiant.e-s ont une conscience développée sur les urgences civilisationnelles de la période et s'engagent pour faire vivre la démocratie et les projets émancipateurs dans leurs lieux de vie et d'études. L'expérience associative, qu'elle soit sportive, culturelle, humanitaire, écologique, syndicale ou de toute autre nature, constitue pour les étudiant.e-s une expérience non négligeable : elle pousse à l'acquisition de compétences pratiques (gestion de projets, trésorerie, prise de parole en public). Elle est aussi source d'enrichissement sur le plan personnel.

Ces expériences sont très valorisantes pour les villes qui les accueillent car **elles participent au développement d'un sentiment d'appartenance au territoire et favorisent les dynamiques de citoyenneté locale.** Elles permettent le développement d'un « écosystème » autour des établissements d'enseignement supérieur car elles impliquent souvent de nombreux acteurs socio-économiques du territoire. **Comme tous les citoyens, les étudiants sont désireux de contribuer à la mise en place pratique des décisions, à prendre en charge des actions utiles à la collectivité.**

La Ville de Marseille souhaite porter une attention particulière aux politiques publiques relatives aux étudiants, au degré de confiance réciproque entre les jeunes et les pouvoirs publics et renouer les liens démocratiques.

Dès 2023, d'autres actions seront mises en œuvre, mettant l'étudiant au cœur des politiques publiques de la Ville de Marseille, **notamment en matière de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, de facilitation de l'accès à la culture et au sport, d'accueil des étudiant.e-s internationaux...**

Dès 2024, La Ville de Marseille souhaite donner une place aux étudiant.es aux sein dans ses instances **en créant un Conseil Marseillais de la Vie Étudiante.** Cette instance permettra à toutes celles et ceux qui s'engagent d'être confrontés directement aux décisions majeures tout en étant force de proposition sur tout ce qui touche à la vie étudiante. Aux côtés des services, plus particulièrement des équipes de la Mission "Marseille Ville universitaire", les étudiant.es pourront mettre en œuvre des projets d'envergure municipale et guider, par la même occasion, l'action publique.

FAVORISER LA RÉUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Si la mission des établissements d'enseignement supérieur est de délivrer un savoir théorique, elles doivent aussi être en mesure de transmettre des savoirs concrets permettant l'apprentissage de métiers. Plus largement, l'importance de la thématique de l'insertion professionnelle s'inscrit dans un large mouvement de reconfiguration des politiques publiques qui remet au centre des préoccupations la question de l'insertion professionnelle des étudiant-es sur leur territoire. **Comment permettre aux étudiant-es d'avoir des débouchés après leur formation? Comment faciliter les relations entre les entreprises du territoire et les étudiant-es? Comment agir en amont pour donner aux étudiant-es une meilleure information sur le monde économique? Comment organiser leur mise en lien avec leurs recruteurs potentiels?**

Selon l'enquête de CCI France, les dirigeants d'entreprises estiment, dans leur grande majorité (74%), que les compétences des diplômés de l'enseignement supérieur correspondent à leurs attentes et que les besoins en diplômés de l'enseignement s'accroissent en fonction de la taille des entreprises. En effet, les diplômés de l'enseignement supérieur constituent 64 % des effectifs des entreprises de 20 à 49 salariés, 83 % des effectifs entreprises plus grandes et 92 % des effectifs des entreprises de 250 salariés et plus.

Cependant, l'enquête de la Cour des Comptes montre aussi que les dispositifs d'orientation et de conseil sont encore très peu connus et les associations étudiantes ne sont pas suffisamment informées de l'existence et de l'offre de ces services. **De plus, si les étudiant-es sont accompagnés durant leur cursus universitaire, elles et ils se retrouvent souvent seul-e-s pour préparer leur entrée sur le marché du travail.**

Pour répondre à cette exigence, il est nécessaire que les collectivités territoriales, le monde socio-économique et les établissements d'enseignement supérieur puissent travailler en synergie pour co-construire les politiques publiques de l'enseignement supérieur et consolider une stratégie d'ensemble pour gagner en efficacité sur cette question. **En ce sens, la Ville de Marseille souhaite renforcer son engagement et ses actions, à l'échelle du territoire, concernant l'insertion des étudiant-es sur son territoire.**

Sur le plan de l'accès à l'emploi, la Ville de Marseille soutient plusieurs dispositifs et associations visant à offrir aux futurs diplômés les conditions d'une insertion professionnelle réussie et à favoriser l'accès aux talents, à l'innovation, à des formations d'excellence pour les entreprises du territoire. **Certains dispositifs permettent aux participant-es de se faire une première expérience et d'acquérir de nouvelles compétences et d'être aussi sensibilisés à l'entrepreneuriat.**

Afin de concrétiser sa volonté de contribuer activement au développement économique territorial et à une meilleure insertion professionnelle des étudiant-es, la Ville de Marseille soutient deux dispositifs d'Aix-Marseille Université : le label SAE et PEPITE Provence. En effet, le renforcement des liens avec le monde socio-économique et l'engagement de l'université sur son territoire sont également pour Aix-Marseille Université des enjeux stratégiques majeurs de développement.

Pour gagner en visibilité auprès des acteurs économiques, régionaux et nationaux, et développer des partenariats inscrits dans la durée et porteurs d'échanges de valeurs, au profit des missions de recherche, d'innovation, de formation, d'insertion professionnelle des étudiant-es et de diffusion de la culture scientifique, Aix-Marseille Université a mis en œuvre, en 2022, le label SAE (Synergie AMU Entreprises). Cette labellisation permet aux porteurs de projets de rendre leur action visible, de bénéficier d'une aide au financement de leur projet et d'un accompagnement à la recherche de partenaires. **Les actions labellisées favorisent les rencontres entre étudiant-es et acteurs du monde socio-économique sur la recherche d'alternance, stages, emploi, job dating, insertion professionnelle des étudiant-es et doctorants ...**

Le dispositif PÉPITE, quant à lui, vise à développer la culture entrepreneuriale chez les étudiant-es et à favoriser leur insertion professionnelle. PEPITE Provence s'adresse aux étudiant-es des six établissements d'enseignement supérieur publics et du Rectorat d'Aix-Marseille qui se sont regroupés dans le cadre de l'appel à projets. Il permet de **sensibiliser de les étudiant-es à l'esprit d'entreprendre**, les former aux compétences entrepreneuriales et de les accompagner dans leur démarche de porteurs d'un projet de création d'entreprise, dans le cadre de formations, challenges, salons et actions en entreprises.

La Ville de Marseille soutient aussi l'Association « Biotechno Marseille » qui a pour but de dynamiser la mise en relation directe des jeunes chercheurs et des entreprises. Les dispositifs proposés permettent de faire interagir les jeunes chercheurs issus du monde universitaire avec les professionnels du monde économique. Leurs événements ont pour objectif d'informer les doctorant-e-s et étudiant-e-s en master sur les possibilités de poursuite de carrière à l'issue de leur cursus universitaire et de les accompagner dans la mise en place de leur projet professionnel.

La Ville de Marseille soutient par ailleurs **le programme « Les Entrep' » porté par l'association Les Entrepreneuriales en PACA.** Ce dispositif incite tout jeune post-bac de 18 à 30 ans de la Région Provence Alpes Côte d'Azur à devenir intrapreneur ou entrepreneur à travers un programme d'entraînement terrain à la création d'entreprise « Les Entrep' ». Pour la saison 2022-2023 sur Aix-Marseille, **25 à 28 projets ont été prévus et le programme vise une centaine d'étudiant-es issus d'Aix-Marseille Université et d'établissements d'enseignement supérieur du territoire.**



- Créer plus de passerelles entre les établissements d'Enseignement supérieur et la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Marseille.
- Intensifier les initiatives visant à informer les lycéen-nés sur les contenus et attendus de l'ensemble des formations proposées au sein des territoires de proximité.
- Renforcer notre soutien aux dispositifs qui œuvrent à l'insertion professionnelle des étudiantes.

3/CRÉER LES CONDITIONS D'ATTRACTIVITÉ GLOBALE DU TERRITOIRE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE

DÉMOCRATISER L'ACCÈS AUX SCIENCES

Nous vivons un moment particulier de l'histoire, celui des mutations rapides et profondes qui bouleversent la plupart de nos connaissances et de notre rapport au monde : transformation du travail, nouvelles technologies, crise environnementale et énergétique, vieillissement des populations... Pour relever les immenses défis technologiques, scientifiques, sociaux qui s'imposent à l'humanité, l'une des réponses possibles est la mise en commun de tous les savoirs et de toutes les intelligences. **Face à ces défis, la prise de conscience et l'engagement du grand public vis-à-vis de la science sont essentiels pour permettre à chacun.e de développer une véritable culture scientifique et faire des choix éclairés et émancipés.**

Pour donner les moyens à nos concitoyen·ne·s de développer et renforcer leur esprit critique face aux acquis de la science, la **Ville de Marseille participe activement au réseau régional de culture scientifique aux côtés des acteurs tels que les laboratoires (CNRS, INSERM, INRA, INRIA, CEA, IFREMER,) associations et Université.**

Pour faire des citoyen·ne·s de véritables acteurs et actrices des démarches scientifiques, la **Ville de Marseille souhaite encourager toute initiative visant à renforcer les liens entre les laboratoires et les acteurs sociaux (associations, collectivités, citoyens).**

En ce sens, la Ville de Marseille accueille et soutient la **Fête de la Science**, événement national initié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cet événement a pour ambition de diffuser la culture scientifique, de présenter aux citoyens l'actualité de la recherche, de contribuer au débat public et au développement de l'esprit critique, en particulier chez les jeunes. Il s'inscrit dans une démarche de médiation entre science et société et s'empare de questions complexes autour de ces enjeux. A Marseille, l'association « Les Petits Débrouillards PACA » porte l'événement, en partenariat avec les organismes de recherche du territoire du Village des Sciences : Aix-Marseille Université, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)...

Le Festival des sciences met à l'honneur les acteurs de la culture scientifique et technique du territoire. L'événement est entièrement gratuit afin de permettre à tous les publics de participer aux animations proposées et une attention particulière est portée aux publics les plus éloignés de la culture scientifique.

Valoriser les parcours des femmes scientifiques

Bien que les femmes aient statistiquement un meilleur parcours scolaire que les hommes, **elles sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à poursuivre des études en doctorat et elles à faire une carrière universitaire.** L'ensemble des statistiques sur la place des femmes dans la recherche et l'enseignement supérieur en Europe et en France permet de poser un certain nombre de constats. Tout d'abord, les femmes sont minoritaires dans les effectifs de la recherche. Ensuite, la proportion de chercheuses varie selon la discipline scientifique. Les femmes sont davantage présentes dans les domaines comme les sciences humaines, la santé ou les sciences dites naturelles. **Au contraire, les pourcentages de femmes sont faibles dans les domaines scientifiques comme les mathématiques, les sciences physiques, la chimie ou les sciences de l'ingénieur.** Enfin, plus nous avançons dans les carrières et plus on observe une diminution de la part des femmes lorsque l'on s'intéresse aux disciplines scientifiques (ingénieur, mathématiques, sciences et technologies). **24% de femmes sont professeures dont 15% dans les domaines scientifiques.**

Pour démocratiser l'accès au sciences, la **Ville de Marseille souhaite soutenir plus spécifiquement les initiatives visant à valoriser les parcours des femmes scientifiques.** En 2023, elle soutiendra le projet **"La Science taille XXElles"** porté par le CNRS en collaboration avec l'association Femmes & Sciences. Des portraits de femmes scientifiques, réalisés par le photographe Vincent Moncorgé, seront exposés en plein cœur de la ville. Ces images mettent en avant un objet emblématique choisi par ces femmes qui, dans leur diversité et bien que peu visibles, font vivre la recherche. **Cette exposition sera accompagnée d'un catalogue, d'un circuit thématique « À la recherche de femmes scientifiques » dans la ville de Marseille et des interventions dans des établissements et lieux culturels.**

CO-CONSTRUIRE LES POLITIQUES PUBLIQUES AVEC LE MONDE UNIVERSITAIRE



Les scientifiques peuvent aider à cerner les problèmes auxquels sont confrontés les décideurs politiques. **Les résultats de leurs recherches peuvent permettre aux collectivités de prendre des décisions fondées sur des données scientifiques et des expertises fiables.** Ainsi, la stratégie de la Ville de Marseille en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche a vocation à construire et intensifier les collaborations et les mutualisations entre la Ville et le monde universitaire.

Dans cet esprit, la Ville de Marseille œuvre à la mise en place de politiques publiques en matière d'ESR fondées sur l'égalité, la collégialité des projets et la liberté de recherche. Elle mène une politique volontariste, cohérente et continue de soutien aux grands organismes de recherche et aux établissements d'enseignements supérieur pour affronter les enjeux de demain et faire de Marseille une véritable métropole euro-méditerranéenne des savoirs et de la connaissance.

 **Égalité, Collégialité, Liberté de recherche.**

La communauté universitaire et scientifique marseillaise organise périodiquement des manifestations destinées à valoriser l'excellence scientifique dans le cadre de collaborations et d'échanges avec des chercheurs français et étrangers de haut niveau, spécialistes du domaine. **Dans ce cadre, la Ville de Marseille soutient de nombreux colloques scientifiques de divers organismes.**

A ce titre, elle soutient la **Fondation universitaire A*MIDEX** afin de financer des projets de recherche et d'enseignement supérieur (émergents, interdisciplinaires et innovants) de très haut niveau international dans un périmètre d'excellence évolutif. Le projet A*MIDEX, élaboré par l'université d'Aix-Marseille et ses partenaires en réponse à l'appel à projets « Pépinière d'Excellence 2021 », a pour vocation de favoriser la recherche d'excellence, disciplinaire comme interdisciplinaire. Cet appel entend renforcer la capacité de réponse des équipes à des appels à projets nationaux et internationaux avec pour objectif d'apporter un premier soutien de type « amorçage » à des initiatives de recherche nouvelles pouvant répondre à des défis scientifiques et sociaux majeurs.

Dans un contexte de collaboration scientifique internationale et pour maintenir et accroître leur dynamisme, les équipes de recherche doivent impérativement s'enrichir de compétences extérieures. En ce sens, **la Ville de Marseille attribue aussi des allocations** (allocation d'Installation et allocation d'Accueil) **à des chercheurs extérieurs recrutés dans des laboratoires marseillais ou venant effectuer un séjour Post-Doctoral au sein de ceux-ci.**

Afin de renforcer ses capacités d'innovation, **la Ville de Marseille s'engage dans une coopération avec le monde universitaire et souhaite renforcer ses échanges avec les laboratoires de recherche publique.** En ce sens, l'Observatoire des Villes en Transitions et la Ville de Marseille souhaitent établir en 2023 un partenariat renforcé, au travers d'une Convention Cadre, afin d'affirmer leur volonté d'unir leurs compétences au service du développement et de l'aménagement du territoire marseillais. Ils se donnent pour ambition d'observer, analyser et évaluer, à différentes échelles, l'ancrage des processus de transitions écologiques et les transformations sociales et spatiales qu'ils entraînent sur la Ville de Marseille.

Enfin, **la Ville de Marseille expérimente en 2023 l'accueil de deux doctorants dans le cadre de Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE) pour une durée de trois ans.** Le dispositif des CIFRE, géré par l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est un dispositif d'aide à l'embauche permettant le recrutement de doctorants par des entreprises ou collectivités territoriales, durant la réalisation de leur thèse.

Construire et intensifier les collaborations et les mutualisations entre la Ville et le monde universitaire

Renforcer nos capacités d'innovation

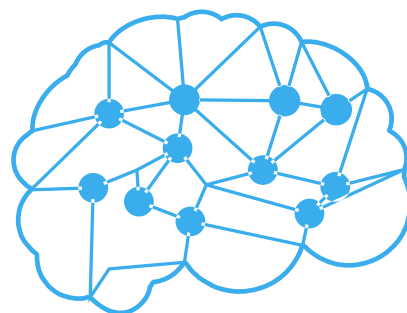
SOUTENIR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Répondre aux urgences actuelles et transformer notre territoire implique la mobilisation de toutes les forces vives de notre ville, publiques et privées. **Nous avons besoin des savoirs et des connaissances scientifiques pour mener à bien des projets de plus en plus complexes, permettre aux entreprises marseillaises de se développer et de tenir leur rang sur la scène internationale, créer les emplois de demain.**

Marseille place son action en matière d'enseignement supérieur, recherche et innovation en lien direct avec le développement économique et social du territoire et la consolidation des filières d'excellence. **Elle est orientée vers le transfert des connaissances produites dans nos établissements en innovation, au bénéfice de ses entreprises, de l'attractivité de ses territoires et de l'avenir professionnel de ses jeunes.**

Marseille se positionne ainsi sur des thématiques d'excellence telles que les biotechnologies, la santé, la microbiologie, les hautes technologies, le maritime, les industries culturelles et créatives... En investissant dans l'intelligence, **la Ville de Marseille fait un grand pari sur l'avenir et sur les capacités des savoirs à participer à la transformation du monde.**

Pour soutenir l'innovation et le transfert de technologies, la **Ville de Marseille soutient notamment l'incubateur inter-universitaire Impulse qui fait partie du réseau national RETIS** (Réseau Français de l'Innovation). Sa mission consiste à valoriser les résultats de la recherche via la création d'entreprises innovantes. Parmi les spécialités de cet incubateur généraliste se trouvent les principaux secteurs d'excellence de la recherche à Marseille. **L'incubateur Impulse, structure d'accueil et d'accompagnement aux projets de création d'entreprises innovantes permet l'accueil deux types de projets : ceux portés par des personnels de recherche et ceux d'entrepreneurs qui utilisent une technologie mise au point par un laboratoire.** Dans les deux cas, Impulse met à la disposition du futur chef d'entreprise un accompagnement personnalisé, des formations spécifiques et les ressources nécessaires à l'établissement d'un plan d'affaires solide, lui permettant d'acquérir une visibilité sur les premières années de fonctionnement.



Aussi, la **Ville de Marseille** soutient l'incubateur **Multimédia Belle de Mai**, seul incubateur public numérique national, labellisé par le **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en 2000**. Il s'inscrit dans la démarche de développement de l'industrie du numérique et des contenus multimédia éducatifs et dans le cadre du plan d'actions gouvernemental destiné à faire entrer la France dans la société de l'information. Les acteurs publics locaux (collectivités territoriales, organismes de l'Éducation Nationale) comptent parmi les membres fondateurs de l'Association de Gestion de l'Incubateur Multimédia (AGIM). **Installé au Pôle Media de la Belle de Mai, au cœur d'un réseau de professionnels de l'industrie du numérique, l'AGIM propose des programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat et d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes** dédiées au numérique, aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux médias émergents, solutions technologiques pour les médias et aux startups deep tech dans les Médias.

La Ville de Marseille soutient également l'association **Grand Luminy** qui travaille à la **notoriété du Parc Scientifique et Technologique de Luminy et de son écosystème scientifique et économique**, non seulement à l'échelle régionale mais également à l'échelle nationale et internationale. Cette association favorise la valorisation du potentiel scientifique et technologique du Campus de Luminy, développe des actions d'aide à la création d'entreprises par les chercheurs, enseignants, personnels et étudiants du site, crée et/ou participe à toute structure d'assistance au développement et l'hébergement d'entreprises innovantes.



CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2021-2027 : CONSTRUIRE LE MARSEILLE DE DEMAIN

Le 5 janvier 2021, la Région et l'État ont signé le Contrat d'Avenir 2021-2027, incluant le CPER, dont la Vie étudiante et l'Enseignement et la Recherche constituent une des douze priorités. Les axes prioritaires retenus par l'État et la Région Sud sont en cohérence avec ceux de la politique municipale en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, à savoir:



Contribuer à la réussite des étudiant·e·s sur l'ensemble du territoire.



Conforter le niveau d'excellence de la recherche à l'échelle territoriale, nationale et internationale.



Soutenir l'innovation, levier de compétitivité de l'économie.

23 projets sur le territoire Marseillais ont été retenus par l'État et la Région :

8 projets immobiliers dont **2 projets** de logements étudiant·e·s

15 projets de recherche, dont 5 interdépartementaux.

Dans le cadre du CPER, la Ville de Marseille **renforce son action envers l'ESR et affirme son engagement aux côtés de l'État, de la Région et des autres collectivités territoriales, pour accompagner les opérations à fort effet structurant**, permettant d'accroître significativement le potentiel scientifique et la visibilité de Marseille en la matière.

Dans cette perspective, la Ville de Marseille:

- **Soutient le développement des sites d'enseignement supérieur et de recherche** à travers le financement de projets immobiliers et d'équipements de recherche structurants pour le territoire.
- **S'est positionnée sur 6 projets immobiliers** dont **2 projets de logements étudiant·e·s CROUS** et **11 projets de recherche**, dont 3 interdépartementaux pour une intention de financement globale de **18,810 millions d'euros**.
- **Finance des opérations telles que la création d'un pôle de formations paramédicales** sur le site nord de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d'Aix-Marseille Université, **la restructuration des espaces pédagogiques et de recherche** de l'École Centrale de Marseille, **la création de la Cité Universitaire Internationale d'Excellence** sur le Campus Saint-Charles, ainsi que Fight Cancer2 et Pertinence en matière de Recherche.

4/RENFORCER L'INTERNATIONALISATION DU SECTEUR UNIVERSITAIRE

Les grands défis que sont le changement climatique, les mouvements migratoires, la gestion de ressources revêtent une dimension internationale forte. Les conséquences des catastrophes naturelles, des pandémies et des conflits internationaux se font ressentir à l'échelle mondiale comme locale. **Pour répondre à ces enjeux mondiaux, le développement des sciences, des savoirs et de la recherche est primordial. Ce travail ne peut reposer que sur une collaboration scientifique internationale forte.**

Plus largement, le processus d'internationalisation des savoirs s'est extrêmement accentué ces dernières années. Cela se traduit par des phénomènes très concrets : **le nombre des étudiant·e·s en mobilité est en croissance constante, l'internationalisation du personnel universitaire s'accélère, l'intérêt des chercheurs pour les réseaux de coopération internationaux se confirme.**

Les mobilités étudiantes internationales permettent de tisser des liens forts entre les villes et les différents pays du monde. **Là où s'installent les étudiant·e·s et chercheur·euses internationaux, des décroissements des savoirs et des expériences s'opèrent.** Toutes ces expériences sont essentielles pour construire un monde de paix, de justice écologique et sociale, de démocratie.

Face à ces constats, **la Ville de Marseille souhaite participer pleinement au rayonnement international de la France, de sa tradition d'accueil et de partage des savoirs.**

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche représente aussi un enjeu important pour l'attractivité de Marseille.



FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANT·E·S

Dans un contexte de mobilité internationale, les universités souhaitent attirer un plus grand nombre d'étudiant·e·s internationaux pour accroître leur attractivité.

À la nécessaire circulation des savoirs et des étudiant·e·s s'ajoute le besoin de favoriser une éducation égalitaire pour tous et toutes. Ainsi, la question de l'internationalisation du secteur universitaire ne peut se limiter à la promotion de la circulation des étudiant·e·s et des savoirs. Elle doit s'accompagner **de mesures d'accueil et de soutien permettant** la réussite des étudiant·e·s internationaux, notamment durant leur première année, qui est cruciale pour la poursuite de leur parcours universitaire. **Plus largement, l'internationalisation doit aussi inclure des dimensions sociales et éthiques pour valoriser la diversité culturelle et linguistique des étudiant·e·s qui viennent en France.**

Pour encourager et soutenir les mobilités à l'international, les collectivités peuvent jouer un rôle central dans l'accompagnement des étudiant·e·s internationaux, **particulièrement en ce qui concerne la construction de leurs parcours de mobilité et l'accueil au sein des territoires via l'organisation d'événements d'intégration et l'assistance dans les démarches administratives.**

Dans cette perspective, la Ville de Marseille apporte son soutien financier à la semaine d'intégration des étudiant·e·s internationaux organisée par AMU et à la Nuit des étudiant·es du monde.

De nombreux chantiers restent à ouvrir pour renforcer l'internationalisation du secteur étudiant et scientifique:

- 1 Travailler à la collecte et la production d'une cartographie précise des flux des mobilités étudiantes entrantes et sortantes à Marseille.
- 2 Interpeller des acteurs publics sur les problématiques propres aux étudiant·e·s internationaux.
- 3 Inclure les spécificités des étudiant·e·s internationaux dans les réflexions sur la précarité étudiante.



FAVORISER L'INTERNATIONALISATION DES SAVOIRS

La circulation des savoirs est quelque peu naturelle dans le monde scientifique car **le savoir porte, en principe, une visée universelle et donc internationale. Elle est aussi un facteur majeur de transformation des sociétés** car elle reconfigure nos rapports sociaux et nos manières de d'appréhender le monde. Cette internationalisation engendre aussi **une mise en concurrence généralisée des chercheur·euses, des universités, et des étudiant·e-s tout en permettant le renforcement de collaborations, de circulations et d'échanges internationaux en matière de recherche.**

L'internationalisation des savoirs est aussi structurée par des rapports de force socio-économiques au niveau international, notamment entre les pays dits du Nord et les pays dits du Sud. Ainsi, les ressources scientifiques sont inégalement distribuées d'un pays à l'autre, conduisant notamment à la fuite des cerveaux des pays du Sud. **Prenant en compte cette dimension, la Ville de Marseille souhaite développer des partenariats internationaux, notamment avec le continent africain, sur les principes d'égalité et de collégialité.**

C'est dans cette visée que la **Ville de Marseille soutient la Chaire Jean Morlet, programme scientifique d'envergure internationale pour le Centre International de Rencontres Mathématiques**, qui accueille annuellement deux chercheurs internationaux, durant une période d'un semestre chacun. Ces chercheurs sont logés sur place et bénéficient de l'ensemble des moyens scientifiques et techniques du CIRM. **Ils animent, en contrepartie, des séminaires et des écoles de mathématiques. Sur une période d'un semestre, un chercheur d'une institution étrangère vient en résidence au CIRM pour y proposer un programme scientifique complet en collaboration avec un porteur de projet local.**

Cette internationalisation des savoirs s'incarne aussi dans des politiques scientifiques qui se déploient à travers plusieurs types d'actions que la Ville de Marseille développe :

 **L'aide à la mobilité internationale des chercheurs en attribuant** des allocations (allocation d'Installation et l'allocation d'Accueil) à des chercheurs internationaux venant effectuer un séjour Post-Doctoral à Marseille.

 **Le financement de centres de recherche internationaux, de programmes de recherche-développement, de grands équipements au travers du CPER**

Enfin, dans un contexte de collaboration scientifique internationale, les équipes de recherche ont aussi tout intérêt à s'enrichir de compétences extérieures. **La Ville de Marseille peut soutenir la coopération scientifique et technologique internationale des acteurs de l'ESR et de leurs partenaires dans différentes régions du monde en soutenant des colloques et travaux de recherche à portée internationale.**

CONCLUSION

Depuis trois ans, la Ville de Marseille se mobilise, aux côtés de ses partenaires institutionnels et associatifs, pour apporter des réponses aux problématiques étudiantes et adapter ses politiques publiques en matière d'Enseignement supérieur et recherche.

Pour rendre lisible son action auprès des acteurs du territoire, **la Ville de Marseille s'est dotée d'un rapport d'orientation qui constitue le cadre de référence de la politique de la Ville de Marseille en matière d'enseignement supérieur, de recherche et vie étudiante pour la période 2023-2026.** En cohérence avec les axes stratégiques du SRESRI, ce rapport vise à présenter, dans un document unique, l'état des réflexions, l'avancée des travaux, mais aussi les grands chantiers qui restent à ouvrir en matière d'Enseignement Supérieur Recherche et de vie étudiante. Il se décline autour de quatre axes forts :

- 1- **Lutter contre la précarité étudiante** en permettant l'accès au logement, aux soins et à la santé.
- 2- **Favoriser l'inclusion des étudiant·e·s** dans la ville en luttant activement contre les discriminations sur les parcours des étudiant·e·s, notamment celles et ceux issus des milieux défavorisés.
- 3- **Créer les conditions d'attractivité globale du territoire** en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche.
- 4- **Renforcer les perspectives stratégiques en matière d'internationalisation du secteur étudiant et scientifique.**

En adoptant ces orientations, la Ville de Marseille fait le choix **d'un engagement social en faveur de ses étudiant·e·s et s'engage à faire de Marseille une ville universitaire exemplaire.**